



## 32492 - L'Islam comporte-t-il des points faibles exploitables par les impies pour l'attaquer ?

---

### question

Etant de nouveaux convertis à l'Islam, nous rencontrons de nombreuses difficultés et de sévères critiques de la part de nos voisins non musulmans.

Devons-nous éviter d'aborder nos points faibles et adopter une approche défensive quitte à dissimuler nos fautes ou discuter ouvertement sans réserve ? Je pose la question parce que le fait de tergiverser et de masquer des faiblesses flagrantes ne sert à rien, même si certains musulmans pensent que nous aiderions les mécréants à nous attaquer si nous étalions nos problèmes sur la voie publique. Je sollicite un conseil.

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, Allah soit loué ! L'Islam n'a pas de point faible à craindre par le musulman. Car il demeure la religion bien faite au sujet de laquelle le Très Haut dit : - **Et la parole de ton Seigneur s'est accomplie en toute vérité et équité** (Coran, 6 : 115). Les ulémas disent dans leur explication de ce verset : **en toute vérité dans ses informations** et : **en toute équité dans ses sentences**.

Allah nous rappelle qu'Il nous a accordé la grâce qui consiste dans l'achèvement de la religion et le comble de bienfaits : **Aujourd'hui, j'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et j'ai agréé l'Islam comme religion pour vous.** (Coran, 5 : 3).

S'il apparaît à quelqu'un que les dispositions de l'Islam renferment des points faibles, qu'il sache que sa vision résulte d'un défaut dans la norme qu'il applique pour définir ce qui constitue une force et ce qui représente une faiblesse. En effet, des dispositions de la Charia qu'Allah juge sages et justes peuvent être perçues par l'homme différemment parce qu'elles lui déplaisent ou parce



qu'elles heurtent les habitudes humaines contraires aux lois islamiques. C'est comme la prééminence de l'homme sur la femme que l'on considère comme une faiblesse (injustice) parce qu'on est habituée au contraire, bien que ce contraire soit aussi opposé à la nature humaine !

Deuxièmement, ce sur quoi nous attirons l'attention (des lecteurs) à cause de son importance c'est qu'il n'est pas permis à n'importe qui de discuter des dispositions de l'Islam ou de commenter le Coran ou le hadith. Car c'est un domaine réservé aux ulémas bien confirmés.

Ce qui se passe c'est qu'on soumet un **problème** à un musulman ordinaire (peu instruit) et il se trouve incapable de répondre ou donne une fausse réponse ou le conçoit comme une difficulté difficile à résoudre : **Quand leur parvient une nouvelle rassurante ou alarmante, ils la diffusent. S' ils la rapportaient au Messenger et aux détenteurs du commandement parmi eux, ceux d' entre eux qui cherchent à être éclairés, auraient appris (la vérité de la bouche du Prophète et des détenteurs du commandement). Et n' eussent été la grâce d' Allah sur vous et Sa miséricorde, vous auriez suivi le Diable, à part quelques-uns.** (Coran , 4 : 83).

C'est pourquoi nous disons qu'Allah, le Très Haut, a préservé la religion en préservant les ulémas et en les assistant à bien comprendre la religion pour l'expliquer clairement et en assurer la défense. Ce rôle dévolu à l'élite savante ne peut être joué par tout le monde.

Des ulémas mettaient à défi quiconque de citer deux versets ou hadith vraiment contradictoires et impossibles à être conciliés par eux ; ils diffusaient ce défi partout et devant tous.

Ad-Daraqutni (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde), un des grands maîtres du hadith, prononça à Bagdad un discours public dans lequel il dit : **ô Baghdadadi ! Nul ne pourra mentir sur le Messenger d'Allah (bénédition et salut soient sur lui) aussi longtemps que je serai vivant** . Ce discours montre qu'il possédait un savoir sûr et une bonne compréhension de la religion qui rendraient les partisans du faux incapables de remettre la religion en cause ou d'y introduire des éléments étrangers.

Cela dit, le conseil que nous adressons à l'auteur de la question et aux autres musulmans, en particulier ceux qui fréquentent les infidèles, soit en raison du travail ou à cause de la résidence



parmi eux, est de s'efforcer d'acquérir des connaissances religieuses et d'apprendre les dispositions légales authentiques puisées dans le Livre et la Sunna tout en portant un intérêt particulier à l'étude des causes et des sages justifications de ces dispositions. Car cela leur permet de posséder le savoir qui permet de repousser les fausses objections et d'appeler les gens à Allah en connaissance de cause.

Allah le sait mieux.